

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 21 mars 2026

Elections municipales

Olivier JOLY reconduit à son poste de Maire de Saint-Just Saint-Rambert.

A l'issue du premier tour des élections municipales le 15 mars 2026, la liste « Union pour Saint-Just Saint-Rambert » conduite par la maire sortant Olivier JOLY a remporté 77 % des suffrages devant la liste « Notre ville citoyenne, écologique et solidaire » menée par Julie Toubin. Le Conseil municipal d'installation s'est déroulé samedi 21 mars 2026. A cette occasion, Olivier JOLY a été réélu maire de la commune.

30 élus issus de la majorité et 3 élus d'opposition

A l'aune du résultat des élections, la majorité municipale compte 30 élus dont le maire. Le groupe d'opposition dispose ainsi de 3 sièges au sein du Conseil municipal composé au total de 33 élus.

Lors du Conseil municipal d'installation samedi 21 mars 2026, les postes de maire, de maire délégué du quartier Saint-Just, d'adjoints au maire et de conseillers délégués ont été établis. Le Conseil municipal compte 9 adjoints au maire ainsi que trois conseillers délégués dont un nouveau poste dédié au handicap et à l'inclusion.

A l'issue du vote des conseillers municipaux, présidé par la doyenne Pascale Peloux, Olivier Joly a été réélu maire ainsi que Jean-Baptiste Chossy en qualité de maire délégué du quartier Saint-Just.

Au niveau intercommunal, la ville de Saint-Just Saint Rambert disposera de 14 sièges au sein de Loire Forez agglomération dont 13 issus de la majorité municipale.

Olivier Joly – Maire « *Je remercie les pontrambertoises et pontrambertois de leur confiance renouvelée. Notre bilan et la transformation de la ville ces dernières années ont été déterminants. Notre projet est en phase avec les enjeux de notre territoire. Nous allons poursuivre nos actions au service de tous avec responsabilité et pragmatisme, notamment budgétaire, tout en maintenant la grande proximité de la commune avec ses habitants* ».

Liste des élus de la majorité municipale pour le mandat 2026/2032 :

1. **Olivier JOLY** – Maire
2. **Jean-Baptiste CHOSSY** – Maire délégué en charge de l'état civil et des ressources humaines
3. **Jean-Marc BEGARD** – 1^{er} adjoint au maire en charge des finances
4. **Nathalie LE GALL** – 2^{ème} adjointe au maire en charge de la politique scolaire et éducative et de la jeunesse
5. **René FRANÇON** – 3^{ème} adjoint au maire en charge des affaires culturelles, du patrimoine et de la vie associative
6. **Béatrice DAUPHIN** – 4^{ème} adjointe au maire en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la petite enfance et du logement
7. **Hervé DE STEFANO** – 5^{ème} adjoint au maire en charge des travaux, des bâtiments de la voirie et des réseaux

8. **Pascale HULAIN** – 6^{ème} adjointe au maire en charge de la sécurité, de la proximité et de l'écoute citoyenne
9. **Christophe BLOIN** – 7^{ème} adjoint au maire en charge du sport et des équipements sportifs
10. **Ghislaine POYET** – 8^{ème} adjointe au maire en charge de l'économie, du commerce, de l'attractivité et de l'agriculture
11. **Serge GOMET** – 9^{ème} adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du foncier
12. **Flora GAUTIER** – 1^{ère} Conseillère déléguée à l'environnement, cadre de vie et mobilité
13. **Jérôme SAGNARD** – 2^{ème} Conseiller délégué en charge de la communication, des fêtes et des cérémonies
14. **Muriel COUTURIER** – 3^{ème} Conseillère déléguée au handicap et à l'inclusion
15. **Pascale PELOUX** – Conseillère municipale
16. **Margaux MEYER** – Conseillère municipale
17. **Romain MOLLON** – Conseiller municipal
18. **Céline DULAC** – Conseillère municipale
19. **Gilles BADET** – Conseiller municipal
20. **Françoise DESFÊTES** – Conseillère municipale
21. **Ramazan KUS** – Conseiller municipal
22. **Céline ROBINET** – Conseillère municipale
23. **Jean-François ROMEYER** – Conseiller municipal
24. **Mariam THOMAS** – Conseillère municipale
25. **Gilbert LORENZI** – Conseiller municipal
26. **Laurence MONIER** – Conseillère municipale
27. **Régis MARTINET** – Conseiller municipal
28. **Coline PORTE** – Conseillère municipale
29. **Gustave BARTHELEMY** – Conseiller municipal
30. **Sophie CASSÉ** – Conseillère municipale

Liste des élus d'opposition :

31. **Julie TOUBIN** – Conseillère municipale
32. **Jean-Pierre BRAT** – Conseiller municipal
33. **Tess GAGNAGE** – Conseillère municipale

La commune de Saint-Just Saint-Rambert est située dans le département de la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sixième ville de la Loire, elle s'étend sur plus de 40 km² et regroupe 16 000 habitants. Ville d'histoire au centre médiéval, ses deux quartiers principaux sont partagés par le fleuve Loire. Ville à la campagne, Saint-Just Saint-Rambert bénéficie d'un environnement naturel préservé. Ville attractive, elle concentre plus de 140 associations, 1 000 entreprises dont 200 commerces et artisans. Parmi ses points d'attractivité, la commune compte un musée des civilisations, une maison de la nature et de la pêche et enfin des bords de Loire aménagés qui sont le théâtre de grands événements.

Contact Presse Ville de Saint-Just Saint-Rambert : aallion@stjust-strambert.com - 06 20 82 08 80